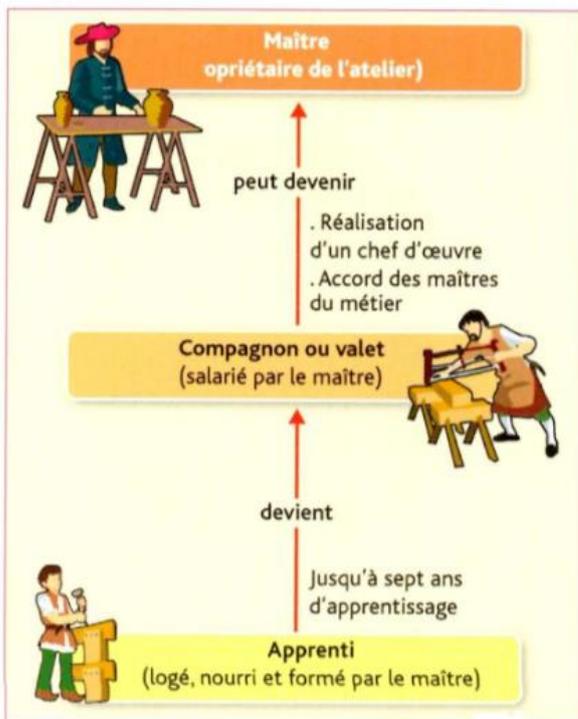


Document 2 : Les chartes de franchises

La croissance de la population et l'augmentation du commerce sont à l'origine du développement des villes et de leurs faubourgs (= nouveaux quartiers situés autour des villes).

Vers la fin du 11^e siècle, les riches marchands et artisans respectent de moins en moins les pouvoirs des seigneurs et réclament des privilèges. Certains seigneurs leurs accordent des chartes de franchises. Ainsi les villes deviennent des communes. Avec ces chartes, les grands bourgeois se regroupent pour former le Conseil Communal et ils dirigent la ville (on les appelle alors « échevins » ou « consuls »). Ces villes peuvent désormais se diriger elles-mêmes et elles possèdent leur sceau (emprunte faite dans la cire), leurs armoiries (blason avec les symboles de la ville).

Elles peuvent mettre en place des impôts, rendre la justice, avoir une milice communale. Enfin, la cloche située en haut du beffroi rythme la vie des habitants de la ville (horaires de travail, alerte incendie, appel aux armes en cas d'attaque).



La hiérarchie des artisans

Doc3 : Règlement de corporation

Dans une ville, chaque métier a ses propres règlements.

"Le Coutelier doit jurer sur les Saints qu'il fera son métier loyalement selon les usages et coutumes du métier qui sont :

1. Un coutelier ne peut avoir ensemble que deux apprentis et il ne peut les prendre pour moins de six ans à son service.
2. Un coutelier ne peut ni de doit ouvrir aux jours de fête, ni la nuit, car la clarté de la nuit ne suffit pas pour exercer le métier.
3. Un coutelier ne peut ni ne doit soustraire apprenti ou valet à autrui avant qu'il n'ait accompli son temps de service.
4. Aucun coutelier ne peut ni ne doit mettre de l'argent sur un manche d'os.
5. Celui qui ne respecte pas un de ces articles du règlement paiera une amende de 5 sous parisis chaque fois qu'il sera pris.
6. Dans le métiers, il y a onze jurés. "

Extrait du règlement des couteliers de Paris, XIII^e siècle.

Artisans, manuel Hatier page 105

L'exploration de cette page enluminée, extraite d'un manuscrit du XIV^e siècle, propose d'observer l'organisation idéale d'une rue marchande. À travers l'image du drapier et du fourreur, de l'apothicaire-épicière et du barbier, la description de leur officine et les produits ou services proposés, se dessinent les nouvelles préoccupations d'hygiène, l'évolution du commerce et l'enrichissement des villes

Une rue marchande, page enluminure extraite d'un manuscrit du XIV^e siècle BnF [BnF - Dossier pédagogique - L'enfance au Moyen Âge - Gros plan](#)

